

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
Séance du 19 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15 Secrétaire de séance : Noémie EDET Date de convocation : 10/06/2025 Nombre de présents : 11 Comité secret : non Absents : 3 Excusé (e) s : 2 Pouvoirs : 2 Votants : 14 Quorum exigé : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 19 juin à 18 h 30, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Étaient présents : Nicole DURAND, Paul ZOWIEZ-NEUMANN, Annie BEGOT, Michel JOVANOVIC, Joceline MARQUES, Christelle JOURDAN, Nadine GOUDARD, Éric TONDEUX, Florence FRANCOIS-BRAZIER, Cédric MALLEIN-GIRIN, Noemie EDET, Noemie, NIVON,

Étaient excusés : Marius GIRARD (pouvoir à Michel JOVANOVIC) et Aurélia SAINT-CLAIR (pouvoir à Nicole DURAND)

Était absent : Jérôme CLAVEL

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

DESORDRES ECOLE

- Avancée du dossier
- Validation devis pour commencement travaux

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

DESORDES ECOLE

Délibération n°D2025.17 : Validation du devis pour les travaux de remise en état des désordres en façade Sud et Ouest de l'école

Mme le Maire présente aux membres du conseil municipal, les devis reçus pour les travaux de remise en état des désordres en façades sud et ouest de l'école. Après analyse des offres, c'est le devis de l'entreprise AEA architecte constructeur qui a été retenu. Ces travaux font suite au rapport d'expertise de l'expert judiciaire mandaté par le Tribunal Administratif de Grenoble. Le montant du devis s'élève à 98 900 € HT.

Les travaux débuteront le 7 juillet pour 3 semaines. Le crépi sera effectué à l'automne pendant les vacances de la Toussaint.

Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Projet commerce : Mme le Maire informe les membres du conseil municipal que 29 offres ont été déposées sur la plateforme. Le choix des entreprises sera fait lors de la prochaine réunion du conseil municipal après l'analyse des offres par l'architecte.

Location salle : Un administré souhaite louer la salle des fêtes pour la réalisation d'un court-métrage un jour dans la semaine. Le conseil municipal décide d'appliquer le tarif « associations » à 150 €.

Vigilance jaune : Mme le Maire indique que le Département est placé en vigilance jaune canicule.

Prochaine réunion du conseil municipal : 7 ou 8 juillet 2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Noémie EDET
Secrétaire de séance



Nicole DURAND
Maire

